



CERCLE DE TIR NAMUROIS
ASBL
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1
5020 Flawinne
Téléphone : 081-73.79.65
N° entreprise : 413954032
N° de compte : 068-2323026-97

SEANCE DU CONSEIL D' ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2012

Le Président Michel BAUDINE ouvre la séance à 19H32.

PRÉSENTS

Michel BAUDINE, René DEPAYE, Jackie PLATEAU, Alexandre BAIOCCHI, Christian BUTIL, André DUBUISSON, Jean-Claude DUBUISSON, Jules HENNAUT, Philippe REES, Michel ROLAND (a.i.).

EXCUSÉ : Christian DENIS. **ABSENTS** : Philippe DEGHELT, Maurice ROSA.

PROCÈS-VERBAL de la réunion du 23 mars 2012 : A. Baiocchi insiste pour que le point 5 b du rapport de la réunion du 17/02/2012 soit modifié comme suit : remplacer « Le Conseil d'Administration a décidé » par « Le Président a décidé ». Le Président l'assure que la modification sera effectuée.

PERMANENCES

Voir tableau en fin de rapport.

SECRETARIAT

1. Jules Hennaut fait remarquer que le point de l'ordre du jour de l'A.G. concernant l'information aux membres quant aux futures mesures de contrôle de la pratique du tir a été omis. André Dubuisson minimise cet oubli car il ne s'agit à l'heure actuelle que d'une proposition de décret et qu'il est donc prématuré de répandre une information qui n'a encore rien d'officiel.

2. Préalablement à l'attribution des fonctions au sein du C.A. André Dubuisson demande à ce que les membres présents puissent émettre le souhait de conserver leur fonction existante ou d'en solliciter une autre.

Jackie Plateau est confirmé dans la fonction de Trésorier.

Christian Butil est affecté à la sécurité.

Les autres fonctions sont reconduites.

3. René Depaye finalise la programmation de l'application « badging » en prévision des futures attestations de fréquentation à délivrer.
Concernant le traçage du passage d'invités, le placement d'un lecteur de carte d'identité a été évoqué, mais cette procédure est jugée trop lourde pour le permanencier et l'on s'orientera donc probablement vers la tenue d'un registre.
Pour les invités URSTB une liste des participants sera préalablement fournie au Président.
René Depaye réimprimera de nouvelles cartes « Invité ».

4. Le dossier concernant l'Appellation Royale est un peu en stand-by étant donné le récent changement de Bourgmestre. André Dubuisson va relancer ce dossier auprès du nouveau Bourgmestre sur base des documents existants.

5. Le Président effectue la lecture d'un mail qu'il a reçu de Carl Warichet lui faisant part qu'il avait surpris Jean Rousseau en train de récupérer des douilles à des fins supposées lucratives de revente de métal puisqu'il ne recharge pas. Il juge cet agissement inacceptable. Une réponse sera envoyée à Carl et une lettre d'avertissement sera envoyée à Jean Rousseau.

TRÉSORERIE



**CERCLE DE TIR NAMUROIS
ASBL**

Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1
5020 Flawinne
Téléphone : 081-73.79.65
N° entreprise : 413954032
N° de compte : 068-2323026-97

1. Le Trésorier nous présente la situation actualisée des comptes comme suit :

	Compte à vue	Compte d'épargne	Compte titre	Totaux
Crédit agricole	58.647,70 €	45.424,83 €	50.000,00 €	154.072,53 €
Belfius	3.464,87 €	642,88 €		4.107,75 €
Totaux	62.112,57 €	46.067,71 €	50.000,00 €	158.180,28 €

A noter que selon les dernières volontés de son papa, Monsieur Paris-Joplet a effectué un don de 1250 € en faveur du CTN. Ce montant est déjà intégré dans les comptes ci-dessus. Le Président enverra une lettre de remerciement.

2. Les prévisions de dépenses s'annoncent sans doute importantes :

- Pour les chemins d'accès aux personnes à mobilité réduite subsidiés à hauteur de 4500 €, le devis s'élève à 7360 € HTVA soit environ 5000 € à notre charge.
- En tant que club sportif nous serons peut-être soumis à l'acquisition d'un défibrillateur. Cet achat peut s'avérer onéreux suivant qu'il est ou non subsidié. Sans compter d'éventuelles formations à l'utilisation de ce matériel et/ou la formation aux premiers soins.
- La réfection du mur du stand 3 est également à envisager.

3. La gestion de la cafétéria souffre d'un manque récurrent de volontaires pour la tenue de la permanence. Aussi le Président propose que la tenue de la permanence soit rétribuée à hauteur de 20 ou 25 € par prestation afin de susciter une motivation supplémentaire.

André Dubuisson fait remarquer qu'il est loin d'être convaincu de l'efficacité de cette proposition et qu'elle pourrait au contraire être source de conflits. La proposition est soumise au vote et est rejetée à l'unanimité.

La piste d'un indépendant pour la tenue de la cafétéria est évoquée mais s'avère rapidement une non-solution puisque la présence d'un membre de l'agrément serait de toute façon requise pour toutes les prestations autres que la vente de boissons.

A suivre donc.

4. Une offre nous a été remise par Mr Hernandez pour l'installation de vidéo surveillance comprenant 5 caméras, mise en service, logiciel, enregistreur et écran de contrôle pour un montant de 3062 €. Ce matériel serait relié à notre centrale. Le C.A. marque son accord pour ce budget. Un mail a été envoyé à l'ADEPS en vue de l'octroi d'un éventuel subside mais aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

5. Le Président s'inquiète du montant des retenues effectuées à titre provisionnel sur les montants qui nous sont versés dans le cadre de la condamnation de Michaël Dubois. Ces frais s'élèvent actuellement à un total de 1600 €.

André Dubuisson fait remarquer que Michaël Dubois ayant été condamné « aux dépens », ces frais nous seront également dûs par Michaël Dubois et que le Président peut donc avoir tous ses apaisements.

6. Une divergence d'interprétation du coût des potences « air comprimé » étant survenue entre Mr Prince et le CTN, un supplément de 35 € approuvé par le C.A. lui sera versé.

TRAVAUX

1. Jules Hennaut informe que pour le stand 5, les travaux de réfection des pare-balles sont



CERCLE DE TIR NAMUROIS
ASBL
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1
5020 Flawinne
Téléphone : 081-73.79.65
N° entreprise : 413954032
N° de compte : 068-2323026-97

terminés pour les canaux B et C. Le canal A reste à faire.

2. Concernant la sécurisation du Pin Shooting, une réunion sera prévue entre Jules Hennaut, des représentants de l'IPSC et des représentants du C.A.

3. André Dubuisson propose l'installation de ramène-cibles au stand 4 et Jean-Claude Dubuisson demande le placement d'un éclairage au stand 5 (A étudier).

4. Le Président incite tout un chacun à rester soucieux de la propreté des installations et de leurs abords par respect pour les membres et l'image donnée aux invités : éviter les petits dépôts « clandestins », ramassage d'éventuels déchets abandonnés, redressement de la butte du stand 5, éviter l'accumulation de plomb dans la ciblerie du stand 3...

ACCÈS AUX INSTALLATIONS

1. Messieurs G. Schummer et K. Cooremans de la Banque Nationale souhaitent occuper nos installations lors de leur compétition un vendredi d'octobre 2013. Ils estiment le nombre de participants à 50/60 personnes et nous demandent un devis pour l'ensemble des prestations que nous devrions leur fournir. Nous leur remettrons une offre de prix en tenant compte du lunch (service traiteur?), de l'arbitrage, des déplacements et des boissons.

2. Lors de l'A.G., un membre a évoqué ses griefs quant aux restrictions d'accès au stand 6 lorsqu'il est occupé par l'école des jeunes. Le C.A. estime que la situation de nos installations les rendent peu accessibles par les transports en commun et que par conséquent les jeunes sont dépendants de leurs parents pour leurs déplacements. Nous devons donc leur faciliter l'accès à nos installations en tenant compte des obligations professionnelles et scolaires de ceux-ci. Au vu de ces éléments, le C.A. a décidé de ne pas modifier les créneaux horaires réservés à l'école des jeunes.

CONCOURS : l'organisation des concours sera mise au point lors de la prochaine réunion.

SÉCURITÉ

1. Monsieur Wy Xiaowei aurait laissé tirer dans le stand 5 une personne non-affiliée. Ses obligations professionnelles ne lui permettraient pas de se présenter devant le comité mais il a fait savoir qu'il reconnaissait les faits et présentait ses excuses.

Le C.A., à l'unanimité, décide de lui infliger une admonestation qui lui sera envoyée par courrier.

2. Monsieur Daix Marc a manipulé son arme alors qu'il y avait des tireurs aux cibles.

Il ne conteste pas les faits mais minimise son erreur par le fait que le verrou de son arme était enlevé et qu'il remisait son matériel. Il recevra lui aussi une admonestation.

SITE INTERNET : R.A.S.

TOUR DE TABLE

- André Dubuisson revendique l'accès au réseau Wi-Fi du club par l'obtention d'un mot de passe car il ne désire pas fournir la MAC Adress de son matériel.

- Prévoir un cachet avec l'adresse du CTN.

NOUVEAUX MEMBRES



CERCLE DE TIR NAMUROIS
ASBL
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1
5020 Flawinne
Téléphone : 081-73.79.65
N° entreprise : 413954032
N° de compte : 068-2323026-97

Nom-Prénom	N°CTN	Statut
CARPET Claude	2662	MP
EMPLIT Christian	2663	MA
FASSOTTE Christiane	2664	MP
BACQ Stephane	2665	MP
MARIN Antoine	2666	MP
VANROSSOMME Eric	2667	MP
VANDEPUT Denis	2668	MP
VANDEPUT Thomas	2669	JU2

Le nombre de membres s'élève actuellement à 536 :
- 519 en règle et
- 017 en cours de régularisation.

Tableau de rôle des permanences

MERCREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
11/04/12	<i>*Roland Michel</i> <i>*Roland M-Claire</i>	14/04/12	*Rousseau Jean	15/04/12	Dubuisson André Dubuisson J-Cl.
18/04/12	Hennaut Jules	21/04/12		22/04/12	<i>*Dupont Jean-Luc</i>
25/04/12	Depaye René	28/04/12		29/04/12	
02/05/12	<i>*Verbelen Michel</i>	05/05/12		06/05/12	
09/05/12	<i>*Roland Michel</i> <i>*Roland M-Claire</i>	12/05/12	Baiocchi -> 17 h 17 h Roland M.	13/05/12	Baiocchi Alex.
16/05/12	Hennaut Jules	19/05/12		20/05/12	Dubuisson André Dubuisson J-Cl.
23/05/12	Hennaut Jules	26/05/12		27/05/12	
30/05/12	<i>*Verbelen Michel</i>	02/06/12		03/06/12	
06/06/12		09/06/12		10/06/12	
13/06/12		16/06/12		17/06/12	

Le président clôture la séance à 22H00.

PROCHAINE RÉUNION : le vendredi 18 mai 2012 à 19H30.

Michel BAUDINE
Président